

2010-en cours
Denges (CH/VD)

Mandant
Commune de Denges

Mission
Réaliser un plan de quartier pour permettre la réalisation d'un projet de logements, commerces, bureaux et programme d'utilité publique

Cheffe de projet
Magali Zuercher

Partenaires
Mosini et Caviezel SA, ingénieurs-géomètres

Personne de contact
Francis Monin, Municipal de l'urbanisme

Au coeur de l'agglomération Lausanne-Morges, à proximité de la gare et du bourg de Denges, le plan de quartier définit une zone d'habitation de forte densité permettant la réalisation de commerces, d'activités tertiaires (env. 1'200 m²), et de logements (env. 12'800 m²). La conception du plan de quartier répond à 4 principes majeurs:

- > définition d'une place du village au droit de l'administration communale
- > transition entre les tissus de l'extension du village et le coeur villageois
- > création de relations entre le quartier et son environnement
- > prise en compte des aspects fonciers (3 secteurs de développement)

Le plan prévoit également la création d'espaces publics de qualité. Un espace central végétalisé est aménagé au coeur du quartier, assurant la continuité des cheminements piétons et offrant une centralité à l'échelle du quartier. Le long de la route du Lac, l'espace extérieur est aménagé dans le prolongement de l'espace public, en continuité des surfaces commerciales prévues au rez. L'objectif vise à prolonger la rue villageoise.

Le plan de quartier intègre également les contraintes environnementales, en particulier les aspects de bruit liés à la gare de triage.



Illustrations

Gauche : Principes d'aménagement
Droite : Plan de quartier
Bas : Extrait du plan d'ensemble

